



**SÉANCE extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Alpha
tenue le 2 décembre 2025 à 18 h 30 au salon du personnel**

			Fonction	Présence	Absence
Membres	Catherine	Charbonneau	Parent Représ. Comité parents	X	
	Émilie	Lauzon La Rue	Parent – Vice-présidente	X	
	Jean-François	Gagnière	Parent	X	
	Marie-Élaine	Pitre	Parent - Présidente	X	
	Adjoua Marie-Christelle	Konan	Parent	X	
	Kim	Thériault	Enseignante		X
	Danièle	Plante	Enseignante	X	
	Anne-Marie	Du Paul	Enseignante	X	
	Claire	Bellemare	Technicienne SDG	X	
Membre substitut :	Amélie	Caron	Parent substitut	X	
Non-membres :	Jonathan	Laflamme	Directeur	X	
	Chantale	Lauzon	Directrice adjointe	X	
	Maryse	Décary	Directrice adjointe	X	

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18 h 36, **Madame Marie-Élaine Pitre** annonce vouloir prendre la parole avant le début de l'assemblée. Elle annonce sa démission comme présidente du conseil d'établissement et mentionne qu'elle déposera sa lettre de démission au Centre de services scolaire. Elle quitte à 18h42.

Madame Émilie Lauzon-La Rue, à titre de vice-présidente, annonce le début de l'assemblée à 18h47.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Jonathan Laflamme fait la lecture de l'ordre du jour, lequel ayant été rendu disponible au préalable.

Madame Maryse Décary propose de remettre le point 6, présentation du projet éducatif, lors du prochain conseil d'établissement.

Il est proposé par **Madame Catherine Charbonneau** et appuyé par **Madame Anne-Marie DuPaul**, D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté (point 6 reporté).

Résolution n° CE 25-26 / 014

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun représentant du public n'est présent à la séance.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025, DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2025 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2025

Monsieur Jonathan Laflamme présente les procès-verbaux de la séance du 30 septembre 2025, de la séance extraordinaire du 28 octobre 2025 et de la séance extraordinaire du 18 novembre 2025, ceux-ci ayant été rendus disponibles au préalable.

Il est proposé par **Madame Émilie Lauzon-La Rue** et appuyé par **Madame Anne-Marie Du Paul** D'ADOPTER le procès-verbal du 30 septembre et le procès-verbal du 28 octobre tel que présentés. Il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 18 novembre: au point 3, il faut lire : Il est proposé par **Madame Émilie Lauzon-La Rue** et appuyé par **Madame Kim Thériault**, D'ADOPTER le Cadre d'organisation scolaire 2026-2029 et au point 5, il faut lire : Il est proposé par **Madame Émilie Lauzon-La Rue** et appuyé par **Madame Kim Thériault**, D'ADOPTER la Politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements.

Résolution n° CE 25-26 / 015

5. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

Monsieur Jonathan Laflamme fait une demande dans les fonds spéciaux de 6152,23\$ pour les activités et sorties éducatives vu les sommes accumulées au fil des années et considérant qu'elles doivent être utilisées par les élèves durant leur parcours scolaire. Nous sommes d'avis que les fonds spéciaux puissent servir à payer ce surplus qui provient de différentes campagnes de financement.

Il est proposé par **Madame Émilie Lauzon La Rue** et appuyé par **Madame Catherine Charbonneau** D'ADOPTER le montant en lien avec les activités et sorties éducatives.

Résolution n° CE 25-26 / 016

6. PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF

Ce point a été reporté au prochain conseil d'établissement.

7. FONDS SPÉCIAUX

Monsieur Jonathan Laflamme explique les demandes dans les fonds spéciaux pour 2025-2026.

Il est proposé par la direction d'utiliser les montants suivants :

1. 2000\$ activités élèves (récompenses, mode de vie, comité de fêtes, décorations, système d'émulation...)
2. 4000\$ appréciation des membres du personnel
3. 1200\$ table jeux extérieur
4. 517\$ activité de français 5^e année
5. 1500\$ équipement techno cross-country
6. 3200\$ activité atelier créative Benoit Archambault

Il est proposé par **Madame Danièle Plante** et appuyé par **Madame Adjoua Marie-Christelle Konan** D'ADOPTER les demandes pour les fonds spéciaux sauf le numéro 2. Le montant du point 2 sera discuté au prochain conseil d'établissement à la suite des explications du projet éducatif et aussi des explications en lien avec le terme « fonds spéciaux ».

Une explication du terme « fonds spéciaux » devra être apporté aux membres du conseil d'établissement. De plus, il pourrait avoir lieu une discussion sur un plan à long terme du montant total s'y trouvant si les

membres du C.É. sont intéressés. **Madame Émilie Lauzon-La Rue** réitère sa proposition d'avoir un plan à long terme de la disposition des fonds spéciaux.

Résolution n° CE 25-26 / 017

8. COMITÉ DE PARENTS

Madame Catherine Charbonneau présente les sujets suivants qui ont été traités lors des dernières assemblées du 2 octobre, du 23 octobre et 13 novembre :

- Prix du premier ministre, 14 janvier, à mettre dans l'Alpha en lumières
- Campagne de financement des C.É.
- DiplômAction pour les élèves de secondaire.
- 10 janvier formation sur la LIP par le RCPLLL

Madame Catherine Charbonneau nous fera parvenir, par courriel, des informations en lien avec les sujets ci-dessus.

La prochaine rencontre du comité de parents au centre de services aura lieu le 11 décembre 2025.

9. INFORMATION DE L'ÉCOLE

- **Service de garde et des dîneurs :**

-Journée pédagogique :

- 1^{er} octobre : Fais-moi peur
- 3 novembre : coupure électrique!
- 21 novembre : Mégamaze

- **Enseignants :**

- fête de l'Halloween
- fête de Noël
- lors de la soirée des rencontres de parents, le 20 novembre, accueil des parents par des enfants du programme musical qui jouent des pièces au violon

- **Direction :**

- 1^{er} bulletin, rencontre de parents
- semaine des directions

10. DIVERS

Monsieur Jean-François Gagnière mentionne qu'il faut réélire un président et un vice-président pour le conseil d'établissement.

Monsieur Jonathan Laflamme mentionne avoir été accompagné par les avocats du CSSMI en lien avec la présidence de **Madame Marie-Élaine Pitre** étant donné sa nomination comme mairesse à la ville de Rosemère. Celui-ci le mentionne afin d'éviter une mauvaise perception de la situation.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Émilie Lauzon-La Rue, conclut que l'ordre du jour a été écoulé et il propose, DE LEVER la séance à 21 h 32.



Mme Émilie Lauzon-La Rue, vice-présidente

M. Jonathan Laflamme, directeur